

<https://enseignants.se-unsa.org/Contrats-aides-une-mobilisation-d-ampleur-en-Martinique>



Contrats aidés : une mobilisation d'ampleur en Martinique

- Fil d'actu -

Date de mise en ligne : jeudi 21 septembre 2017

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés



À l'occasion de la venue à Paris de Marie-Michèle Toussaint, Secrétaire générale du SE-Unsa Martinique et Secrétaire générale adjointe de l'Unsa-Éducation Martinique, un point presse a été organisé jeudi 21 septembre 2017 afin de faire connaître la situation martiniquaise.

En outre-mer, la décision de réduire drastiquement et brutalement le nombre d'emplois aidés est une mesure qui ajoute de la difficulté dans des territoires déjà en crise. Le chômage est en effet trois fois plus élevé en Martinique qu'en métropole et plus de 60% des 17-25 ans sont en recherche d'emploi.

Une mobilisation s'est construite dès le début du mois de septembre à l'initiative de l'Unsa-Éducation. Depuis, cette mobilisation a pris de l'ampleur. Les écoles, les collèges et les lycées sont fermés. Les personnels reçoivent le soutien de l'ensemble des organisations syndicales et fédérations de parents d'élèves et, au-delà, de la population et des élus.

Face à cette mobilisation et à notre insistance pour avoir des réponses, nous avons obtenu de premières avancées avec le déblocage de 500 Contrats unique d'insertion pour l'Éducation nationale. Mais cette mesure fléchée vers la seule Éducation nationale est largement insuffisante : les suppressions d'emplois aidés dans les collectivités et les associations sont en effet évaluées à 3000 !

En solidarité avec ces autres secteurs, la mobilisation se poursuit et ne faiblit pas.

Pour le SE-Unsa et l'Unsa-Éducation, la situation sociale de la Martinique exige des réponses à la hauteur des enjeux qui vont bien au-delà du champ de l'éducation. Il faut apporter une solution urgente mais durable à l'emploi dans les territoires d'outre-mer, en tenant compte de leurs spécificités.